

2012/4734 - Approbation d'un contrat entre la SACVL, l'ECCLY et la Ville de Lyon concernant les fouilles du cloître de l'Antiquaille à Lyon 5e - Service archéologique municipal (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 03/09/2012, p. 2084)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, avant de donner l'avis de la Commission des Affaires culturelles, si vous m'y autorisez, je voudrais prendre quelques minutes, pour saluer l'ensemble des acteurs culturels et des institutions pour cette très belle rentrée.

Cette nouvelle saison 2012-2013 démarre de la plus belle manière avec une Biennale de la danse, placée sous la direction de Dominique Hervieu, qui connaît déjà un grand succès, tant au niveau de la qualité artistique que de la participation enthousiaste de tous les amateurs pour le défilé.

Cette rentrée est aussi marquée par les rencontres de la photographie, avec la présence du grand photographe anglais Martin Parr à la Bibliothèque municipale. C'est aussi les saisons que ce soit l'ONL, l'Opéra, les Célestins. Deux grandes expositions qui se préparent pour Pierre Soulages au Musée des Beaux-Arts et John Cage au Musée d'Art Contemporain. Un peu plus loin, le festival Lumière et l'hommage à Ken Loach. Une initiative de la Villa Gillet sur les sciences sociales qui s'appelle « Mode d'emploi ». Un travail que nous menons avec tous les théâtres de l'agglomération, pour présenter une saison, le festival Balises.

Bref, je voudrais saluer ici le merveilleux travail des professionnels, de tous les artistes pour offrir au public lyonnais cette belle saison.

Mais cette rentrée culturelle est aussi marquée, Monsieur le Maire, par les difficultés budgétaires que connaissent un certain nombre de structures. Malgré les efforts de la part des responsables des établissements et des services pour assurer une bonne gestion dans le cadre d'un budget renouvelé par la Ville, les choses restent, hélas, difficiles. Nous le savons tous, nous connaissons aujourd'hui une période difficile sur le plan budgétaire et financier et le soutien à la vie culturelle que maintient la Ville représente un véritable engagement politique de la part du Maire et de toute l'équipe.

A cette occasion, je ne peux que regretter le retrait souvent unilatéral, parfois brutal, du Département au financement d'un certain nombre d'institutions. En particulier, les écoles de musique, le théâtre des Ateliers, le concours international de musique de chambre, sans revenir sur la Biennale.

Je prendrais deux minutes sur la question des écoles de musique : l'application stricte d'une règle définie en son temps par le Département pénalise aujourd'hui de nombreux étudiants. La perte budgétaire pure représente pas loin de 40 000 euros et si la Ville, en particulier dans les délibérations, vous y serez sensibles, a souhaité apporter un soutien exceptionnel, c'est pour ne pas trop pénaliser ces écoles. Ces écoles sont une véritable offre de proximité et elles sont « organisées » autour d'un autre grand effort que nous partageons, bien sûr, avec le Département qu'est le Conservatoire à rayonnement régional. 70 % des 3 000 élèves qui sont au Conservatoire sont de Lyon centre mais 30 % sont plus largement en dehors de notre ville.

La Ville de Lyon joue un rôle majeur dans le financement de la culture mais il nous apparaît bien sûr difficile de venir subvenir de manière automatique au retrait, je le redis, un peu brutal du Conseil Général que nous ne pouvons que déplorer. Nous souhaitons que dans cette période difficile, Monsieur le Maire, de vraies solutions soient trouvées, par la discussion entre les Collectivités, à un moment où la demande de vie culturelle de proximité, d'une vie culturelle toujours plus riche, est exprimée par nos concitoyens.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, en 2005, la SACVL, la Ville de Lyon, en lien avec M. Jacques Moulinier qui hélas n'est plus de ce monde aujourd'hui et le Père Payen ont créé une association qui s'appelle l'ECCLY. Cette association avait pour objectif de créer un espace culturel à l'endroit où il y a le cachot Saint Pothin et à proximité du couvent des Visitandines sur le site de l'Antiquaille.

Je vous remercie par avance de donner un avis favorable sur ce dossier qui sera réalisé par le Service archéologie de la Ville de Lyon.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)